



Ville d'ECKBOLSHEIM

N° T2024.17/PM

A R R E T E T E M P O R A I R E

portant autorisation d'occupation du domaine public et restrictions du stationnement et de la circulation rue de la Couronne

La Maire de la Commune d'Eckbolsheim,

VU le Code de la route,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 et suivants et L 2542-1 et suivants,

VU la demande du 12 mai 2024 par laquelle M. ILLAT Benjamin sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public à hauteur des n° 13, 15, 17 et 19 rue de la Couronne à l'occasion de la fête des voisins organisée le **vendredi 31 mai 2024 de 18 h à 22 h**,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de prendre des mesures particulières en matière de stationnement et de circulation afin d'assurer la sécurité du déroulement de la fête des voisins organisée le vendredi 31 mai 2024 sur la portion située entre les n° 13 et n° 19 rue de la Couronne,

a r r ê t e

Article 1.- Le stationnement et la circulation des véhicules automobiles sur le territoire de la commune d'Eckbolsheim sont modifiés comme suit :

RUE DE LA COURONNE

Les dispositions suivantes s'appliqueront le **vendredi 31 mai 2024 de 16 h à 22 h** :

- Le **stationnement** de tout véhicule à moteur sera **interdit** et **qualifié gênant** (article R. 417-10 du Code de la route) **du côté pair, au droit des n° 16 A et 16 rue de la Couronne** ;
- La **circulation** des véhicules à moteur sera **interdite** sur la portion comprise entre le n° 13 et le n° 19 rue de la Couronne.

Article 2.-Une dérogation de circulation sera accordée aux véhicules d'incendie et de secours ainsi qu'aux véhicules des riverains.

Article 3.- Les mesures de stationnement et de circulation seront en application dès la mise en place de la signalisation réglementaire par le demandeur.

Article 4.- Cet arrêté peut être contesté devant la juridiction compétente dans un délai de 2 mois selon le recours gracieux ou le recours administratif.

Article 5.- Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Bas-Rhin
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Wolfisheim
- Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin
- SAMU 67
- Eurométropole de Strasbourg, SIRAC
- Eurométropole de Strasbourg, Service des Voies Publiques, Département Pilotage et coordination des réseaux
- M. ILLAT Benjamin - 13 rue de la Couronne à 67201 ECKBOLSHEIM -
- Police municipale d'Eckbolsheim
- Centre de première intervention d'Eckbolsheim
- Affichage en Mairie.

Eckbolsheim, le 24 mai 2024

La Maire,



Isabelle HALB